

15 Impasse Ampère 49100 Angers Téléphone : 02.41.72.10.50
Site : <https://clq-airenoir.anjou.e-lyco.fr/>
Mail : ce.0490061a@ac-nantes.fr

Portes ouvertes
Samedi 3 février 2024
9h00 - 12h00
Collège
Auguste et Jean Renoir



**VISITE EN
AUTONOMIE**

**VISITE
ACCOMPAGNÉE PAR
LES ÉLÈVES**

***Nous sommes heureux de vous accueillir et
sommes à votre disposition durant votre visite
pour répondre à vos questions.***

Le collège Renoir, un établissement de proximité :

- 470 élèves en 2023/2024, répartis en 17 classes,
- Possibilité de Clubs et animations le midi,
- UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) le lundi, le mardi et le jeudi midi, le mercredi après-midi,
- Sorties éducatives avec les partenaires suivants : le Quai, Musée des Beaux Arts, Galerie David d'Angers, le Château, la collégiale Saint Martin ...,
- Voyages en Angleterre, Allemagne, Espagne selon les années.
- Installations sportives : 3 gymnases, terrains de basket, piste d'athlétisme.

LES NOUVEAUX EMPLOIS DU TEMPS DU **COLLÈGE** À LA RENTRÉE 2016

Une dotation horaire qui favorise l'accompagnement pédagogique de tous les élèves

	3 ^e CYCLE		4 ^e CYCLE	
	CLASSE DE 6 ^e	CLASSE DE 5 ^e	CLASSE DE 4 ^e	CLASSE DE 3 ^e
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	4 h	3 h	3 h	3 h
ARTS PLASTIQUES ÉDUCATION MUSICALE	2 h	2 h	2 h	2 h
FRANÇAIS	4 h 30	4 h 30	4 h 30	4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	3 h	3 h	3 h	3 h 30
LANGUE VIVANTE 1	4 h	3 h	3 h	3 h
LANGUE VIVANTE 2	-	2 h 30	2 h 30	2 h 30
MATHÉMATIQUES	4 h 30	3 h 30	3 h 30	3 h 30
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE		1 h 30	1 h 30	1 h 30
TECHNOLOGIE	4 h	1 h 30	1 h 30	1 h 30
SCIENCES PHYSIQUES		1 h 30	1 h 30	1 h 30

TOTAL des enseignements



Enseignements communs

Enseignements complémentaires :

- accompagnement personnalisé
- enseignements pratiques interdisciplinaires (8 thématiques interdisciplinaires : langues et cultures de l'antiquité, langues et cultures étrangères/régionales, développement durable, sciences et société, corps, santé, sécurité, information, communication, citoyenneté, culture et création artistiques, monde économique et professionnel)

© ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - avril 2015

Horaires

Matin : de 8h00 à 11h55

Après-midi : de 13h30 à 17h25

Cours le mercredi matin

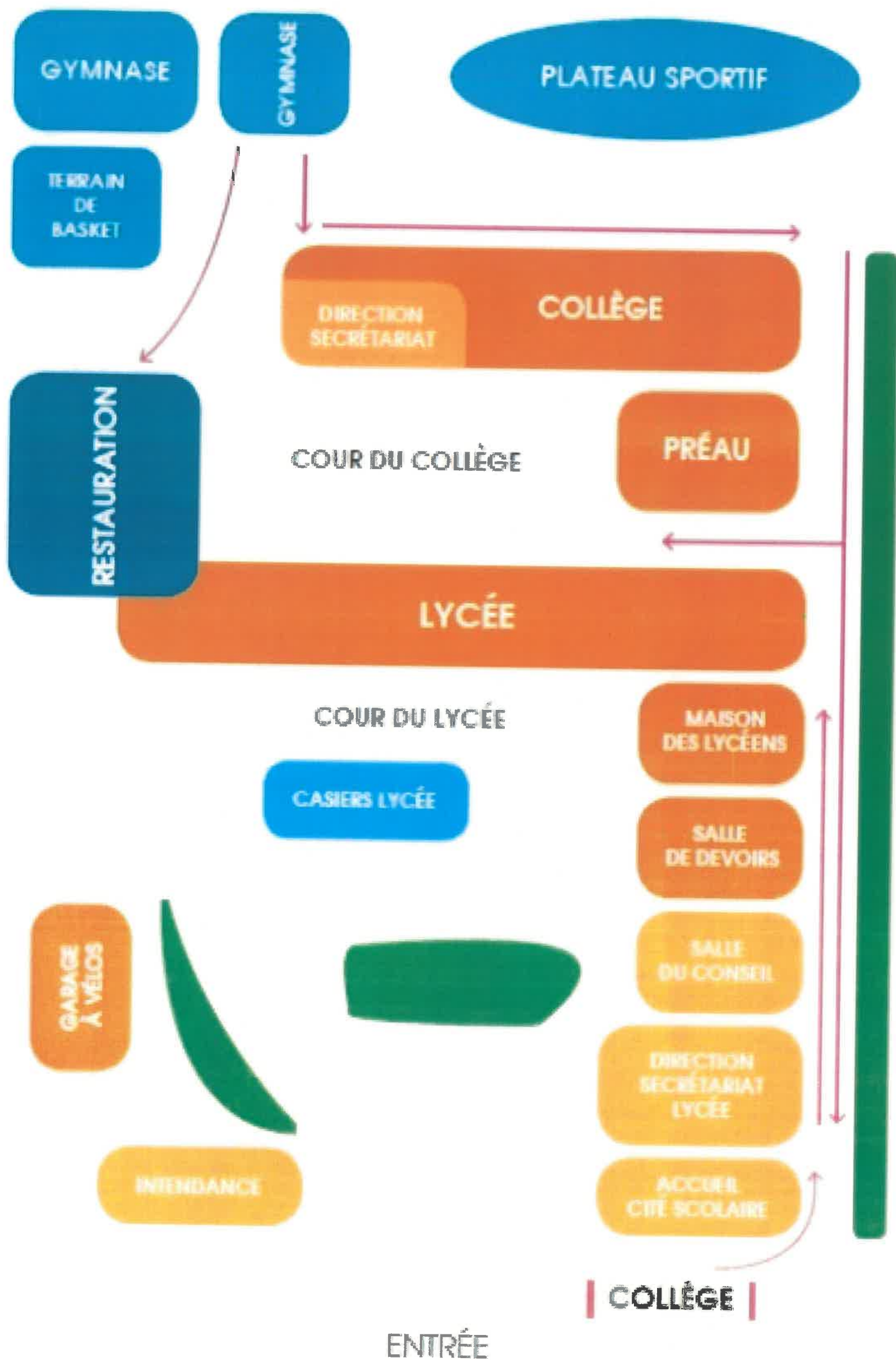
Accueil des élèves à partir de 7h45

Manuels scolaires

Fournis gratuitement, ils sont remis aux élèves pour la rentrée avec enregistrement informatisé.

Devoirs faits

Le collège Renoir propose une aide afin que votre enfant puisse réaliser ses devoirs le matin, le midi ou le soir sur la base du volontariat.



A QUI S'ADRESSER ?

Le Proviseur
de la cité scolaire Renoir
M. CERISIER

Le Gestionnaire
de la cité scolaire
M. GUILLERME

La Principale adjointe
du collège
M^{me} DOCTEUR

Secrétariat de gestion
Paiement cantines,
Bourses, voyages scolaires...

Secrétariat
Suivi des élèves et des personnels

Le Conseiller Principal d'Education
M. PLESSIS

La Vie Scolaire (Assistants d'éducation)
Surveillance, absences et retards des
élèves, accompagnement éducatif...

L'infirmière

M^{me} MEANARD

Infirmierie ouverte tous les
jours de 8h30 à 16h30

Psy Education Nationale

(Orientation)

M^{me} BROCHARD

(prise de rendez-vous à la vie
scolaire)

L'Assistante sociale

M^{me} JALLET

(prise de rendez-vous à la vie
scolaire)



La Vie Scolaire est le service qui permet de mettre en relation les élèves avec les enseignants et le personnel administratif. L'équipe de la vie scolaire accueille et écoute les élèves tout en travaillant sur 3 axes prioritaires :

Le bon fonctionnement de l'établissement :

La vie scolaire garantit le bon déroulement de la vie quotidienne au collège et participe activement à plusieurs tâches essentielles tout au long de l'année scolaire :
Il est de la responsabilité des parents de prévenir l'absence de l'enfant.

- Encadrer les élèves,
- Assurer leur sécurité,
- Répartition des espaces dédiés aux élèves,
- Distribution des manuels scolaires
- Gestion des retards et absences.

Le suivi des élèves :
La Vie Scolaire est un lieu d'accueil et d'écoute pour les collégiens. Elle assure leur prise en charge sous différentes formes :

- Intégration des élèves dans l'Établissement,
- Prise en compte de l'assiduité, du comportement
- Développement des capacités d'initiatives et d'autonomie,
- Compréhension des règles de vie en société par les élèves.

L'éducation à la citoyenneté : Le CPE (Monsieur Plessis) est chargé de structurer et dynamiser les instances représentatives des collégiens, et de sensibiliser les élèves aux modalités de la vie démocratique.

- Assemblée Générale des délégués
- CVC (Conseil pour la vie collégienne)
- Formation des délégués





PSY EN, Psychologue de l'Education Nationale

(Madame Brochard)

Elle aborde tous les aspects de l'orientation et questionnements des élèves durant des entretiens



Projet

Fonctionnement du système éducatif

Poursuite d'études

Les formations

Mini-stage en lien avec d'autres établissements

Réunion d'informations

Assistante Sociale

(Madame Jallet)

Soumise au secret professionnel, Madame Jallet travaille avec les élèves, les familles, l'équipe pédagogique et des services sociaux externes:

Bourses

Aides sociales

Projets personnels



Elle reçoit sur rendez-vous. Son rôle est d'écouter, apporter un soutien, conseiller, et informer sur des sujets variés :

Infirmière scolaire

(Madame Méanard)

Organiser les urgences et les soins

Accueillir
Ecouter
Accompagner

Travailler sur la qualité de vie des élèves
hygiène, sécurité, ergonomie...

Agir en cas de maladie transmissible



Intervenir sur l'enfance en danger

Organiser le suivi de l'état de santé des élèves

Développer l'éducation à la santé

<https://0490061a.esidoc.fr>

pédagogie
lecture internet
orientation
apprendre professeur
travailler
web CDI
presse médias
documentaires
information
culture
manga
actualités collaboratif
rechercher
tablettes



- ✓ Une bibliothèque d'environ 6500 livres
- ✓ Des journaux et revues :
- ✓ Un espace dédié à la lecture,
- ✓ Un espace informatique,
- ✓ kiosque Onisep, orientation

Que faire au CDI ?



Les horaires du CDI :

✧ Le CDI est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi, en début de récréation du matin, et fermé à la récréation de l'après-midi.

✧ Le CDI est ouvert sur la pause déjeuner de 12h45 à 13h25.

Les clubs

Sur la pause déjeuner toutes les 2 / 3 semaines :

- Atelier d'écriture : petits jeux d'écriture et participation à des concours d'écriture de nouvelles (Jeunes écrivains Je Bouquine).
- Comité de lecture : sélection des livres du prix Libre 2 lire.
- Club JapGa : travaux autour des livres du prix Mangalu (librairie Azumanga) et découverte de la culture nipponne.
- Club Actu : sélectionner des infos pour réaliser des affiches.



Les projets avec les classes

- ✧ Prix littéraire des Incorruptibles.
- ✧ Prix littéraire « Renouir ».
- ✧ Prix littéraire des Incorruptibles.
- ✧ EMI : Fake news et fact checking.
- ✧ Prix littéraire L2L, rencontre de l'auteur Jo Witek
- ✧ EMI : Les biais cognitifs, les théories du complot.
- ✧ Concours de cartes postales filmées
- ✧ Prix littéraire d'albums Nénuphar.



Apprendre l'allemand

Dès la 6^e ou à partir de la 5^e

Langue la plus parlée en Europe !

Notre 1^{er} partenaire économique !

L'allemand est la 2^{ème} langue la plus demandée après l'anglais sur le marché du travail.

L'allemand : un tremplin pour la vie professionnelle.



Au collège Renoir, votre enfant a la possibilité de choisir *l'option bilangue* dès la 6^{ème}, avec 3h d'anglais et 3h d'allemand par semaine.

Dès la 4^{ème}, votre enfant pourra partir en Allemagne 2 mois consécutifs (3 mois en 3^{ème}) grâce à l'échange Brigitte Sauzay proposé par l'OFAJ (office franco-allemand pour la jeunesse).

Votre enfant pourra participer à un échange en 4^{ème} / 3^{ème} à Oldenburg en Basse Saxe.

Votre enfant pourra postuler pour la section ABIBAC du lycée Joachim Du Bellay et ainsi préparer un bac franco-allemand.



Les langues au collège (anglais obligatoire dès la 6^e)

J'APPRENDS L'ESPAGNOL AU COLLEGE ! (à partir de la 5^e)

2^e langue officielle internationale avec l'anglais



3^e langue la plus parlée au monde après l'anglais et le chinois !



Je commence l'espagnol en 5^e, en même temps que le latin si je le choisis.

Le latin m'aide pour apprendre l'espagnol car c'est la langue romane qui est restée la plus proche du latin.

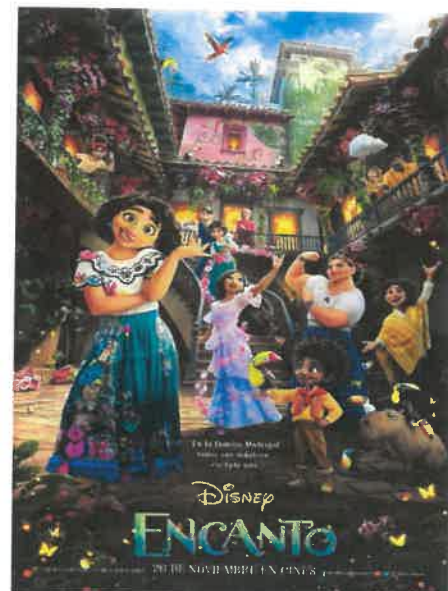
Tous les 2 ans, un voyage en Espagne est envisagé pour les 4^e.

Je le prépare pendant l'année avec mes professeurs d'espagnol, d'histoire, d'arts plastiques et éducation musicale.



Tous les ans je vois au moins un film récent en version originale espagnole, sous-titré en français, et je l'étudie en classe

Je peux ensuite postuler pour la section BACHIBAC du lycée Chevrollier et préparer un BAC franco-espagnol

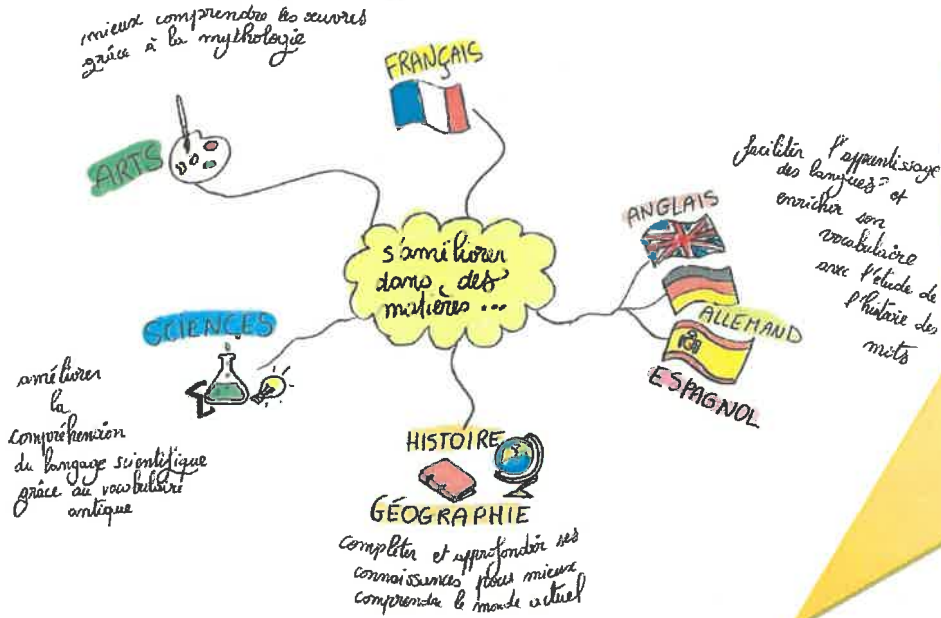




LATIN

CITÉ SCOLAIRE
Auguste
et Jean
RENOIR
COLLÈGE

Pourquoi faire du latin ?



A partir de la 5e, votre enfant pourra suivre un enseignement optionnel de « Langues et Cultures de l'Antiquité » (L. C. A.), à raison d'1 heure par semaine.

Cet enseignement se prolongera en quatrième et en troisième à raison de 2 heures hebdomadaires. Vous aurez la possibilité de choisir cette option pour l'année de 5^{ème}, en mentionnant ce choix dans le dossier de réinscription en fin de 6^{ème}.

Que fait-on en latin ?



Qui fait du latin ?



Tout ceux qui en ont envie !

Mme CIROT, Latinae linguae magistra



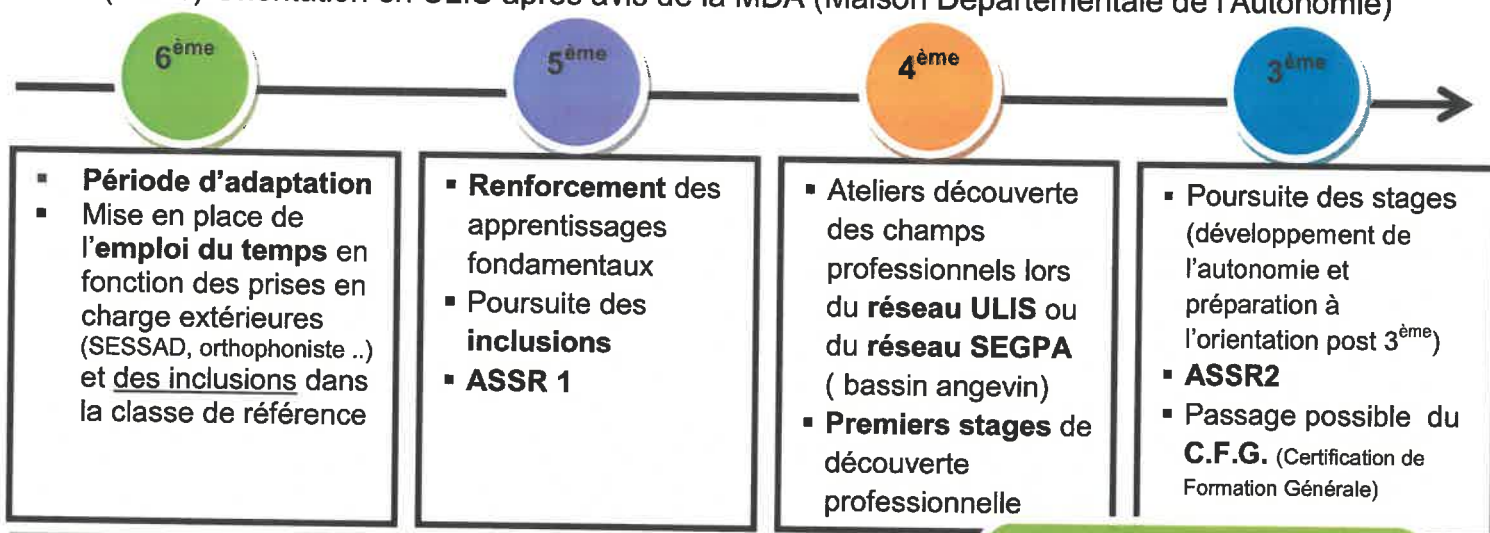
Au collège une classe ULIS

Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

Enseignant coordonnateur : Thierry PERCEREAU

AESH : Claire GLEMAIN

(4 ans) Orientation en ULIS après avis de la MDA (Maison Départementale de l'Autonomie)



Partenariat : travail en équipe avec les partenaires du collège (conseillère d'orientation-psychologue, assistante sociale, médecin scolaire, infirmière, enseignant référent de l'Education nationale ...)

Inclusion : scolarisation dans les classes de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} en lien avec leur projet individuel

Collège : Le fonctionnement de l'ULIS fait partie intégrante du projet d'établissement

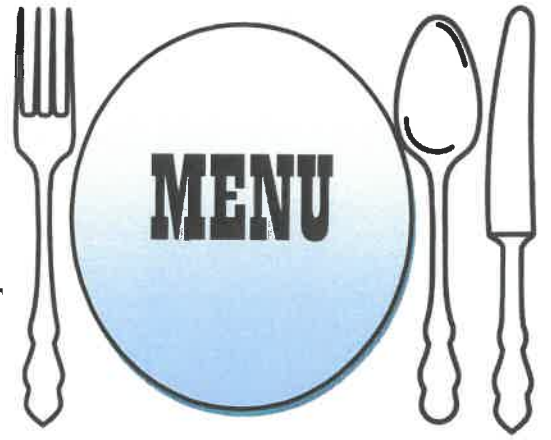
Soins : certains élèves sont suivis par un service extérieur de soins (SESSAD)

Sorties pédagogiques : activités communes ULIS- classes ordinaires (collège au cinéma / journée d'intégration, ...)

12 élèves
présentant des **troubles des fonctions cognitives** (difficultés de mémorisation, de compréhension, de concentration ...) ou des troubles du développement.

Accompagnement : l'AESH accompagne, soutient, crée du lien afin d'aider l'adolescent(e) à devenir plus autonome.

Projets ULIS : concours des écoles fleuries / prix nénuphar avec le professeur documentaliste du CDI



Depuis plus de 20 ans, le service restauration est dirigé par le Chef Gilles Antier qui s'occupe d'une équipe d'une dizaine de personnes.

Ensemble, ils travaillent sur l'amélioration continue de 3 objectifs :

ENTREE

Proposer des produits variés et de qualité :

- Les repas sont préparés sur place avec les produits frais livrés et contrôlés chaque matin.
- Le Chef propose un menu différent toutes les semaines avec plusieurs entrées, plusieurs plats chauds, et plusieurs desserts pour laisser un maximum de choix aux élèves.
- Le service s'investit pour leur offrir des produits issus de l'agriculture biologique (20%) et locale (50%).



PLAT

Lutte contre le gaspillage alimentaire :

- L'équipe du Chef Gilles Antier analyse chaque année le poids que représentent les déchets dans le but de diminuer les pertes.
- Certains déchets sont transformés en énergie renouvelable, grâce à la méthanisation, ou en alimentation animale.



DESSERT

Sensibiliser les élèves au tri et recyclage alimentaire :

- Des affiches de sensibilisation ont été installées dans la salle de restauration. Des bacs de tri sont mis à disposition des élèves pour trier leurs déchets à la fin de leur repas.
- Des élèves se sont portés volontaires pour être Ambassadeurs du développement durable et expliquer plus en détail à leurs camarades pourquoi et comment trier.

**POUR UNE ÉCOLE
DE LA CONFIANCE,**

**POUR MIEUX
VIVRE ENSEMBLE,**

**RESTONS VIGILANTS ET
COMMUNIQUONS !**

Auguste
et Jean
RENOIR
CITÉ SCOLAIRE

COLLÈGE AUGUSTE ET JEAN RENOIR

SI VOUS AVEZ BESOIN DE CONSEILS
COMPLÉMENTAIRES, CONTACTEZ LE :

N° académique
02 40 37 33 33

N°VERT « Non Au Harcèlement »
3020

SI LE HARCELEMENT A LIEU SUR INTERNET :

N°VERT « Net Ecoute »
0800 200 000

OU RENSEIGNEZ-VOUS SUR :

www.preoccupationpartagee.org

NON AU HARCELEMENT

NonAuHarcèlement.education.gouv.fr - #NonAuHarcèlement

ÉLÈVES, PARENTS,
PROFESSIONNELS
APPELEZ LE
3020 Service & appel
gratuits

COLLÈGE AUGUSTE ET JEAN RENOIR

15 impasse Ampère - 49035 ANGERS
Tél : 02 41 72 10 50

Mail : ce.0490061a@ac-nantes.fr

**LUTTE CONTRE
LE HARCELEMENT
SCOLAIRE**

NON AU HARCELEMENT

NonAuHarcèlement.education.gouv.fr - #NonAuHarcèlement

Auguste
et Jean
RENOIR
CITÉ SCOLAIRE

MIEUX VIVRE AU COLLÈGE

Tél : 02 41 72 10 50
Mail : ce.0490061a@ac-nantes.fr

NON AU HARCÈLEMENT

NonAuHarcèlement.education.gouv.fr - #NonAuHarcèlement

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS
APPELEZ LE

3020

Service & appel
gratuits

LA LOI POUR PROTÉGER

- **Interdiction des réseaux sociaux avant 13 ans.**
- **Droit à l'image.**
- **Droit au respect de son intégrité physique et morale.**

LA LOI POUR SANCTIONNER

Selon l'article 222-33-2-2 du Code Pénal, tout fait de harcèlement est punissable d'un an d'emprisonnement et de 15000€ d'amende.

Le harcèlement vécu au sein de l'établissement peut d'abord donner lieu à un conseil de discipline, puis si cela ne suffit pas, à une procédure devant la justice.

Le Ministère de l'Éducation Nationale inscrit le droit à une scolarité sans harcèlement dans son code de l'Éducation (article 5 de la Loi pour une École de la Confiance du 26 juillet 2019).

UNE MÉTHODE POUR RÉGULER

La méthode Pikas, méthode de la préoccupation partagée.

LE HARCÈLEMENT, C'EST QUOI ?

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.

Lorsqu'un enfant est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle donc de harcèlement.

LES 3 CARACTÉRISTIQUES DU HARCÈLEMENT EN MILIEU SCOLAIRE :

La violence : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.

La répétitivité : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.

L'isolement de la victime : la victime est souvent isolée, fragile et dans l'incapacité de se défendre.

Le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques, telles que :

- **L'apparence physique** (poids, taille, couleur ou type de cheveux)
- **Le sexe, l'identité de genre** (garçon jugé trop efféminé, fille jugée trop masculine, sexisme), orientation sexuelle ou supposée
- **Un handicap** (physique, psychique ou mental)
- **Un trouble de la communication** qui affecte la parole (bégaiement/bredouillement)
- **L'appartenance à un groupe social** ou culturel particulier
- **Une difficulté à entrer en amitié**
- **Des centres d'intérêts différents**

LE PLAN DE PRÉVENTION DU COLLÈGE RENOIR

- **Informers les familles, professionnels, et élèves** : rencontres, documents de communication, interventions en classe, campagne d'affichage...
- **Sensibiliser et former les élèves et les professionnels.**
- **S'appuyer sur l'Éducation Morale et Civique.**
- **Identifier des élèves « sentinelles »** au sein des classes et les former.
- **Développer la citoyenneté par le biais du Conseil de Vie Collégien, de temps forts, de projets: participation au concours « Non au Harcèlement ».**
- **Veiller au parcours de l'élève du primaire au collège.**
- **Établir un protocole de traitement des situations de mal-être.**

1- Entretien avec les intimidateurs



4-Rencontres éventuelles cible-intimidateurs

2- Entretien avec la victime

3- Rencontres individuelles de suivi

*Merci de
votre visite !*



15 Impasse Ampère 49100 Angers Téléphone : 02-41-72-10-50

Site : <https://clg-ajrenoir-anjou-e-lyco-fr/>

Mail : ce-0490061a@ac-nantes.fr